



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Oise

Direction départementale des Territoires
Service de l'Économie Agricole
1 avenue Victor Hugo
60021 BEAUVAIS cedex

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 3299

Date de la demande : 12/04/19 Nom du demandeur : EARL ANTOINE DE BRUYNE
La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : **15/07/2019**

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
AVRECHY	ZA 7, 8, 9, 10, 17	04 ha 19 a 55 ca	Gérard DE BRUYNE
LIEUVILLERS	ZL 5	00 ha 58 a 81 ca	Gérard DE BRUYNE
SAINT REMY EN L'EAU	A 958, C 21, 366, ZB 38, 45, ZC 1, 12, 19, 62, 112, ZD 4, 58, ZE 18, ZK 3, 4, ZL 3, 7, ZM 32, 37	46 ha 43 a 42 ca	Gérard DE BRUYNE
	ZC 2	01 ha 65 a 00 ca	Denise DESCATOIRE
	ZB 37, ZC 3, 13, ZM 30	13 ha 11 a 52 ca	Solange BACOT
THIEUX	A 1190, D 22, 23, ZB 34, ZC 45, 46, 63	08 ha 17 a 26 ca	Hubert DE BRUYNE
	ZR 10, 17	03 ha 43 a 32 ca	Antoine DE BRUYNE
	ZR 18	00 ha 76 a 30 ca	Pierre PILLON
	ZR 11, 12	05 ha 07 a 48 ca	M. & Mme Philippe PILLON
CAMPREMY	C 75, 76, 78	06 ha 57 a 95 ca	Antoine DE BRUYNE
	C 77	00 ha 27 a 33 ca	M. & Mme Philippe PILLON
BUCAMPS	ZC 7, 10	00 ha 56 a 60 ca	Pierre PILLON
CATILLON FUMECHON	ZD 15, ZM 5, 6, ZO 10	02 ha 89 a 00 ca	Pierre PILLON
	ZB 7, ZM 7	00 ha 67 a 00 ca	M. & Mme Philippe PILLON
WAVIGNIES	ZH 10	00 ha 37 a 00 ca	Monsieur BRUAND
	ZB 1	00 ha 67 a 00 ca	Monsieur DEWAELE
	ZI 90	00 ha 40 a 00 ca	Michel SANDUNE
	ZK 7, 43	05 ha 46 a 84 ca	Antoine DE BRUYNE
	H 18, ZI 22, 111, ZK 21	02 ha 26 a 48 ca	Monsieur TRANNOY
	ZK 25	00 ha 51 a 60 ca	Geneviève ARONIO DE ROMBLAY
	H 9, 10, 12, 13, 17, 20, 614, ZB 45, 46, ZE 24, ZI 36, 64, 126, 131, ZK 6, 32, ZL 8	10 ha 27 a 61 ca	Pierre PILLON
	ZB 3, 47, 48, 104, ZD 74, 135, ZE 13, ZH 15, 19, 20, ZI 5, 6, 13, 14, 23, 34, 66, 98, 104, 127, 136, 140, 141, 142, ZK 8, 9, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 19, 26, 30, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 41, ZL 7	65 ha 68 a 73 ca	M. & Mme Philippe PILLON
		180 ha 05 a 80 ca	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Oise
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture de l'Oise ou celui de la Préfecture de région



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Oise

Direction départementale des Territoires
Service de l'Économie Agricole
1 avenue Victor Hugo
60021 BEAUVAIS cedex

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 3300

Date de la demande : 16/04/19 Nom du demandeur : EARL DE LA JOLIVETTE / Léopold VASSELLE
La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : **15/07/2019**

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
CAMPREMY	C 4, 146, ZB 38, 45	10 ha 07 a 42 ca	Monique VASSELLE / Alain VASSELLE
	C 9, 103, ZB 2, 4	27 ha 96 a 79 ca	Monique VASSELLE / Dominique FLEISCHEL
	C 41, 90	12 ha 32 a 84 ca	Monique VASSELLE / Christine POYET
	ZL 2, 4, 5	35 ha 22 a 23 ca	Monique VASSELLE / Nicole ANTOINE
	C 43, 61, ZL 8	08 ha 01 a 21 ca	Monique VASSELLE / Michel VASSELLE
	C 85, 133, 137, ZB 44	01 ha 12 a 15 ca	M. & Mme Alain VASSELLE
	C 45, 52, 74, 82, 114, 125, 139, 141	43 ha 50 a 89 ca	Alain VASSELLE
	AI 38, 41	02 ha 54 a 46 ca	Monique VASSELLE / Alain VASSELLE
	AE 53	00 ha 28 a 09 ca	Monique VASSELLE / Nicole ANTOINE
	AL 87	07 ha 87 a 90 ca	Monique VASSELLE / Dominique FLEISCHEL
OURSSEL MAISON	AE 39, AH 4, 5	06 ha 60 a 90 ca	Monique VASSELLE / Christine POYET
	AE 43, 49	28 ha 50 a 12 ca	Monique VASSELLE / Michel VASSELLE
	AD 19, AE 40, 45, 48, 52, 56, AH 15, 53, 70, 89	17 ha 79 a 71 ca	Indivision Monique VASSELLE et ses enfants
	AH 68, 71, 72, 73	01 ha 03 a 33 ca	M. & Mme Alain VASSELLE
	ZC 40, 43	01 ha 23 a 32 ca	Monique VASSELLE / Alain VASSELLE
	Z 38	00 ha 49 a 30 ca	Monique VASSELLE / Michel VASSELLE
	AD 48	14 ha 22 a 94 ca	Monique VASSELLE / Christine POYET
	AC 31	15 ha 04 a 05 ca	Indivision Monique VASSELLE et ses enfants
	X 65, 68, 91	52 ha 87 a 53 ca	Association diocésaine de LILLE
	X 84, 97	31 ha 14 a 75 ca	M. & Mme Alain VASSELLE
PUITS LA VALLEE	X 83	03 ha 27 a 10 ca	GFA DE GRANDMESNIL
	E 246, 250, 252, 253, 255, 256	08 ha 97 a 01 ca	M. & Mme Alain VASSELLE
LE CROCQ	C 118, 120, 122, 126, 129, 494, 507	10 ha 89 a 60 ca	M. & Mme Alain VASSELLE
REUIL SUR BRECHE			
BRINON SUR SAULDRE (41)			
PIERREFITTE SUR SAULDRE (41)			
		341 ha 03 a 64 ca	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Oise
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture de l'Oise ou celui de la Préfecture de région



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Oise

Direction départementale des Territoires
Service de l'Économie Agricole
1 avenue Victor Hugo
60021 BEAUVAIS cedex

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 3305

Date de la demande : 19/04/19 Nom du demandeur : Martial DEKONINCK / SCEA DE KONINCK TRANCART
La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : **15/07/2019**

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
LA DRENNE	ZI 1 ,ZD 5 , ZB 35 , 10 , 12 , ZC 19 , 41 , 42 ZD 7 , 8 , ZB 36 , 44 ZB 11	22 ha 08 a 80 ca 13 ha 33 a 33 ca 03 ha 09 a 70 ca	Jean CARON Lilianne CARON Nicole TAGLIARINO
SAINT CREPIN IBOUVILLERS	ZD 10 , ZH 16 , AB 93 ZD 5 , ZE 9 , 10 , 14 , AB 120	11 ha 94 a 13 ca 36 ha 69 a 13 ca	Lilianne CARON Jean CARON
MERU	W 40 , 41	02 ha 14 a 40 ca	François DUMONT
CORBEIL CERF	ZA 8 A 361 , ZA 9 , 10 , 11 , 12 , B 53 , 54 , 45 , 28 , 30 , 69 , 87 , 95 , 126 , 129 , 130 , 131 , 166 , 179 , 181 , 182 , 253 , 339 , 341 , 353 , 348 , 357 , 386	03 ha 91 a 87 ca 19 ha 39 a 82 ca	Lilianne CARON Jean CARON
		112 ha 61 a 18 ca	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Oise
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture de l'Oise ou celui de la Préfecture de région



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Oise

Direction départementale des Territoires
Service de l'Économie Agricole
1 avenue Victor Hugo
60021 BEAUVAIS cedex

PUBLICITÉ
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 3308

Date de la demande : 07/05/19 Nom du demandeur : EARL BAECKEROOT

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : **15/07/2019**

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

COMMUNES	Références cadastrales	Superficie	Nom des propriétaires
AUCHY LA MONTAGNE	ZE 7 , 36	18 ha 92 a 39 ca	M, Xavier BAECKEROOT
		18 ha 92 a 39 ca	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Oise

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture de l'Oise ou celui de la Préfecture de région